Visitez la Belgique
Les Expositions Universelles
ANVERS-LIÈGE
Expositions d'Art Belge
à BRUXELLES
De Flandre à GAND
OFFICE DES CHEMINS DE FER BELGES
32, Rue Richelieu, 32
PARIS (1er)
et M. VALCKE
61, rue de la Gare, 61
ROUBAIX
Cartes de circulation de 5 et de 15 jours.

75e Année. — N° 176. Le numéro : 25 centimes JEUDI 19 JUIN 1930.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois. 22.00 ;	6 mois. 40.00 ;	1 an. 76.00
France et Belgique.....	» 23.00 ;	» 43.00 ;	» 80.00
Etranger : Tarif A	» 35.00 ;	» 70.00 ;	» 140.00
— Tarif B	» 50.00 ;	» 100.00 ;	» 200.00

ANNONCES..... REDACTION.....
ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1908. Inter, 6.
TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 00.49.
CHÈQUES POSTAUX 67 LILLE

LUNDI 16 JUIN
BRADERIE
DE LA
RUE DE LANNOY
100.000 FRANCS
de marchandise sacrifiée
par les
CHAUSSURES
DOLLY
AU N° 20

L'école et la vie

Une école qui contracte alliance avec les milieux naturels qu'elle a négligés, une école docile aux lois de la vie, un école dont les méthodes cessent d'être un défi à la psychologie enfantine ; c'est ce qu'appellent de leurs vœux MM. Jaouen et Chatelain qui, dans *La Vie intellectuelle*, analysent finement, en remontant aux grands principes méconnus, les causes et les symptômes du surmenage scolaire, et formulent les règles essentielles qui devraient régir l'enseignement d'un éducateur avisé.

Que les programmes scolaires soient trop chargés, c'est ce que personne ne contestera ; au congrès de 1929, les Associations de parents des lycées et collèges demandaient que les programmes fussent aménagés « non pour le remplissage des esprits, mais pour leur formation ». Tant qu'on s'en tiendra à la notion de l'Enseignement-Encyclopédie, les auteurs de programmes seront toujours tentés d'y ajouter quelque chose. Le programme pour l'enfant et non l'enfant pour le programme !

« L'école, écrivent MM. Jaouen et Chatelain, ne doit pas être un monde fermé, sans contact avec la vie. Certains éducateurs modèlent les jeunes cerveaux à l'image du leur sans jamais se préoccuper des milieux naturels où l'éducation devrait chercher ses indispensables points d'appui : la famille, la commune, voire la paroisse pour les enfants catholiques. » Nos programmes sont uniformes et rigides, or l'éducation est une des rares besognes qui ne peuvent s'accomplir en série. Nous citions, il y a quelque temps, ce trait que rapporte M. Yole dans son admirable étude sur *Le malaise paysan* : « Un père qui se réjouit de ce que son garçon montre d'excellentes dispositions pour l'agriculture ; d'autre part, un instituteur qui jauge l'intelligence du même enfant en fonction des programmes et à la commune mesure des citadins et des paysans, et qui prononce dédaigneusement : « Elève médiocre : n'ira pas jusqu'aux fractions. »

Que des échanges plus nombreux se fassent entre l'école et la vie ! Il y a des communes où la vie locale est très caractérisée, des provinces qui ont conservé leurs coutumes et leur physionomie très spéciales. Croit-on que rompre en visière à ces usages locaux, qu'ignorer systématiquement un régionalisme de bon aloi, rende l'enseignement plus assimilable, lui donne au yeux de l'enfant un air plus réel, plus attrayant ? Il faudrait dans les classes qui préparent plus immédiatement l'enfant à la vie, une liaison effective des éducateurs avec les milieux où l'enfant exercera bientôt son activité sérieuse et auxquels il sera obligé de s'adapter ; les maîtres, libérés des entraves d'un programme étroit et d'une seule pièce, pourraient développer chez leurs élèves les qualités d'esprit et de cœur qui leur permettraient de servir à la place où ils seront. La collaboration de l'école et de la famille est également très désirable, car la famille — ce qu'on y dit, ce qu'on y fait — c'est, pour l'enfant, la pierre de touche du réel, de la vie.

L'école doit traiter l'enfant comme un être vivant et non comme un magasin à clichés ; quand l'opinion... et la réforme des programmes permettront aux éducateurs de placer leur point d'honneur à former des personnes vivantes et cultivées, on ne se plaindra plus que les maîtres bourrent les mémoires, et tout ira mieux.

Ils reste à toucher un mot des « centres d'intérêt », dont on parle beaucoup depuis quelque temps. On cite le cas d'un professeur qui, il y a une cinquantaine d'années, avait pris pendant un mois le sujet de « la forêt » comme base de son enseignement. La raison d'être des « centres d'intérêt » c'est d'abord une observation de psychologie générale à savoir que l'on ne comprend et ne retient que ce à quoi l'on s'intéresse ; c'est ensuite une constatation spéciale à la psychologie de l'enfant, à savoir que pour l'enfant, jusqu'à dix ou douze ans, notre « compartimentage » : orthographe, arithmétique, histoire, ne signifie rien et ne sert qu'à disperser son esprit. A telle notion déterminée, (la forêt, par exemple) l'enfant rattache une série de questions d'ordres très divers. Les réactions de cet être mouvant qu'est une classe, feront sentir aux maîtres quels sont ces centres d'intérêt vers lesquels pouvergeront les lignes des enseignements divers. Voici un exemple d'application de cette méthode à l'enseignement secondaire. M. Leclercq, du collège de Provins, a présenté sous le titre *En marge de César* et à l'aide de textes une étude sur l'homme et l'œuvre : cette étude comprend une version grecque tirée de Plutarque; une version latine, de Suétone; une version anglaise, de Shakespeare, et une composition française. Le professeur, les professeurs plutôt, devront chercher à intégrer le plus possible d'éléments (histoire, peinture, musique) dans ces centres d'intérêt.

« C'est le rôle du maître, écrivent en terminant MM. Jaouen et Chatelain, de découvrir, parmi l'abondance des programmes, de ces centres d'intérêt qui facilitent à ses élèves le travail d'assimilation et leur laissent entrevoir, sous la diversité des disciplines, l'unité de l'intelligence, sous les apparences changeantes des problèmes, les besoins permanents de l'homme, et, au fond de tout, pénétrant et commandant tout, ce besoin de l'unique nécessaire dont la pédagogie nouvelle ne s'inquiète pas toujours assez. »

BILLET PARISIEN

Les socialistes et la défense nationale

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 18 JUIN (MINUIT).

Les nécessités de la défense nationale font actuellement l'objet des préoccupations du Gouvernement et des partis politiques. De la part du Gouvernement, rien n'est plus naturel et il ne fait que son devoir en veillant à la sécurité de nos frontières. De la part des groupes politiques, cette préoccupation est tout à leur éloge s'ils n'ont vraiment en vue que la sécurité du pays. Leur rôle consiste à contrôler les actes du pouvoir exécutif et quand il s'agit de la défense nationale le public ne trouvera jamais à leur reprocher de se montrer vigilants.

Mais lorsqu'on voit le groupe parlementaire socialiste jouer l'affolement parce que toutes les précautions n'auraient pas été prises à son gré pour faire face à une agression, on a le droit d'éprouver de la méfiance.

La fringale patriotique des socialistes est d'autant plus suspecte que plusieurs fédérations, notamment l'importante Fédération de la Seine, se sont prononcées, à la veille du Congrès de Bordeaux, contre toute participation à la défense nationale. Le Congrès de Bordeaux a esquivé la question pour ne pas effaroucher les unitaires, qui auraient pu penser que les hommes de la IIe Internationale allaient quand même un peu trop loin. Nul doute, en effet, que s'ils avaient abordé cette discussion, le congrès n'eût voté dans le sens des résolutions des socialistes parisiens.

La vérité, c'est que le groupe parlementaire S. F. I. O. exécute une manœuvre antigouvernementale. Le Cabinet plaide actuellement auprès des commissions la cause du projet d'équipement national. Belle occasion pour les socialistes de proclamer qu'avant de dépenser des milliards pour l'outillage économique, il convenait de protéger la maison contre les cambrioleurs. Ce qu'ils veulent, c'est obliger M. Tardieu à parler de la défense de la frontière du Sud-Est. S'ils pouvaient rendre plus tendues les relations franco-italiennes, nos socialistes, qui font volontiers de la politique extérieure au détriment de nos intérêts extérieurs, estimeraient qu'ils n'ont pas perdu leur temps.

Mais le Gouvernement n'est pas pris au dépourvu. La défense nationale — y compris celle des frontières alpines — a été l'objet de minutieux examens qui se poursuivent dans des conférences ministérielles. L'outillage national n'est nullement incompatible avec la défense des frontières et la rénovation de notre matériel de guerre. S'il faut des crédits supplémentaires pour cette œuvre de salut public, le Cabinet les réclamera au Parlement en temps utile. Mais ce serait faire le jeu des démagogues que de laisser s'accréditer ce bruit que l'impéritie de nos dirigeants nous expose à subir les entreprises belliqueuses de nos voisins.

R...

LA MODE A PARIS

DEUX TOILETTES VUES AUX COURSES

Un nouveau raid Paris-New-York

Notre photo montre l'aviateur américain COLONEL ARTHUR GOEBEL, *devant l'avion avec lequel il va tenter prochainement le raid transatlantique Paris-New-York. Il tient dans les mains l'appareil de radio de son avion.* (W.W.P.)

LETTRE DE BRUXELLES

Difficultés économiques et politiques

(D'un correspondant particulier)

BRUXELLES, 18 JUIN 1930.

Le Cabinet Jaspar a encore franchi une passe difficile, aujourd'hui, avec les subsides aux Universités de Louvain et de Bruxelles. Malgré une offensive sérieuse des deux Gauches et grâce au ralliement conditionnel de la Gauche libérale, le vote des subsides a été acquis. Mais, la menace existe, très sérieuse pour les catholiques, du réveil de l'esprit combiste d'autrefois. C'est d'autant plus dangereux que, malgré les discours, les drapeaux et les fanfares du Centenaire, la crise économique s'affirme. Dans les milieux gouvernementaux, on ne cache pas que les rentrées des impôts diminuent et que les plus-values que l'on enregistrait encore l'an dernier s'effondrent. On en est à se demander déjà si l'on ne sera pas obligé de rétablir certains impôts que l'on avait supprimés.

La Bourse de Charleroi, hier, a été empreinte d'un profond pessimisme. C'est à Charleroi, on ne l'ignore pas, que l'on traite les grosses affaires en charbon, en métallurgie, en verrerie, les trois branches capitales de l'industrie nationale. Or, dans ces trois secteurs, les affaires vont mal. Les producteurs sont à l'affût des commandes et les intermédiaires sont sans ouvrage.

En charbons industriels, il va falloir encore diminuer les prix, pour le 1er juillet, si l'on veut faire face à la concurrence étrangère.

La situation est meilleure en charbons domestiques ; mais la production charbonnière cependant diminue et le stockage augmente. En avril, la production a été de 2.257.730 tonnes et le stockage a atteint 1.326.740 tonnes, contre 2.330.000 tonnes d'extraction et 1.101.630 tonnes de stockage en mars.

En métallurgie, situation identique. Les ordres manquent et l'on cite des usines qui menacent de chômer, faute de commandes. D'autres travaillent à perte pour maintenir leurs ateliers en ordre de marche.

Dans le commerce, les plaintes sont grandes. La signature des nouveaux tarifs douaniers américains par M. Hoover a enlevé les dernières illusions. Qu'on le veuille ou non, les Américains nous mettent dans l'obligation de leur résister. La guerre économique qu'ils nous déclarent est, pour la Belgique, une question vitale. Comment paierons-nous à l'Amérique ce que nous lui devons, à cause de la guerre, si elle étrangle nos industries ? Problème capital. D'autre part, comme la Belgique n'a pas encore la conscience assez déformée pour préparer une jolie banqueroute et duper ses créanciers, elle fera honneur aux traités américains comme elle a fait honneur au traité de 1839 ; mais alors, quelle différence y aura-t-il entre son sort et celui du peuple d'Israël, esclave jadis, des Egyptiens ou des Babyloniens ?

La situation ministérielle et les décisions à prendre en l'occurrence ne sont point faciles, d'autant plus que les projets linguistiques de M. Jaspar rencontrent une hostilité de plus en plus déclarée, dans les milieux catholiques flamands.

S...

Une loterie nationale des « calamités publiques »

A la Commission des Finances, MM. de Tinguy du Pouët et de Monicault ont demandé à la Commission de soutenir une proposition de loi tendant à instituer une loterie nationale destinée à financer une caisse dite « des calamités publiques ».

Les fonds recueillis par ce système de loterie, telle qu'elle se pratique dans d'autres pays, seraient notamment affectés à la reconstitution des régions sinistrées et à la réparation des calamités atmosphériques. La proposition de MM. de Tinguy du Pouët et de Monicault a été appuyée par M. Malvy, président de la Commission. Cette question sera examinée à nouveau demain, par la Commission des Finances.

Un motocycliste parisien décapité

Moulins, 18 juin. — M. Julien Martin, 30 ans, comptable à Paris, passant à motocyclette à Avermes, allant en Auvergne, s'est jeté sur une automobile conduite par M. Maurice Alsters, 35 ans, chauffeur au service de Mme Delamarre, propriétaire à Paris.

Il fut guillotiné net par la glace brisée de l'auto et sa tête alla rouler sur les genoux de Mme Delamarre qui, gravement blessée elle-même, a été transportée dans une clinique.

Le chauffeur est indemne.

Le cardinal Liénart est arrivé à Rome

Rome, 18 juin.— S. E. le cardinal Liénart, évêque de Lille, accompagné de son secrétaire particulier, M. le chanoine Lotthé, est arrivé à Rome, hier, à 20 heures.

M. Dulong, représentant l'ambassade de France; Mgr de Beaumont, évêque de La Réunion; Mgr Hertzog, procureur de Saint-Sulpice; Mgr Jullien, auditeur de Rote; le P. P. Berthet, supérieur du séminaire français; M. l'abbé Devoghel, conseiller canonique à l'ambassade de Belgique, et la nombreuse colonie lilloise et française accueillirent Son Eminence dans le salon d'honneur de la Stazione Termini.

Le cardinal Liénart est descendu à la procure Saint-Sulpice. Sa première visite a été pour son compatriote et ami Mgr Vanneufville, retenu en clinique par une grave opération au pied.

L'accident mortel de Seclin

Une catastrophe a failli se produire

L'enquête ouverte par la Justice au sujet de l'accident survenu mardi midi à Seclin et au cours duquel M. Legrain, camionneur, trouva la mort, s'est poursuivie mercredi. Il est établi que le signal annonciateur de l'express a parfaitement fonctionné. Ce signal est double; il comporte un timbre assez puissant qui a remplacé une sonnerie jugée trop grêle; un « voyant » complète le timbre.

Le garde-barrière suppléant Julien, affirme n'avoir pas entendu le signal sonore. L'échappement de la vapeur d'une locomotive l'aurait, paraît-il, empêché d'entendre l'avertisseur. Il n'en reste pas moins vrai qu'il aurait dû remarquer le « voyant ».

Julien a été laissé en liberté en raison d'une récente circulaire du garde des Sceaux prescrivant en pareil cas que l'agent du chemin de fer ne doit pas être arrêté. L'action de la Justice n'est cependant nullement entravée.

La suite de l'enquête a permis de se rendre compte qu'une catastrophe a failli se produire. Le mécanicien de l'express a aperçu la plateforme conduite par M. Legrain au moment où le convoi, roulant à toute allure, s'en trouvait distant d'environ 80 mètres. Le mécanicien bloqua aussitôt le frein à air comprimé, comme le lui ordonne le règlement, c'est-à-dire en évitant tout patinage des roues sur les rails. Le coup de frein fut ressenti par les voyageurs et, en moins de trois secondes, la locomotive atteignait l'attelage. La plateforme transportait des poutrelles de fer ; fort heureusement ce chargement fut projeté et éparpillé hors de la voie. S'il en avait été autrement, ces poutrelles, fort épaisses, auraient provoqué le déraillement de la lourde machine et des voitures qu'elle remorquait. Le convoi était constitué par huit vagons pesant chacun plus de 40 tonnes. Cette masse de 320 tonnes aurait certainement, en déraillant, provoqué la perte de nombreuses vies humaines.

Un pont supérieur remplacera les passages à niveau

Le passage à niveau de Seclin ne tardera pas à disparaître. Déjà un couloir souterrain permet aux piétons et aux cyclistes de traverser la ligne sans retard ni encombre. On travaille un peu plus loin, à quelques centaines de mètres de la gare, dans la direction de Lille, à l'établissement d'un pont supérieur qui remplacera les deux passages à niveau et permettra ainsi aux voitures de passer sans risquer un accident du genre de celui qui est survenu mardi.

LES ASSURANCES SOCIALES

Paris, 18 juin. — M. Pierre Laval, ministre du Travail, a récemment fait connaître que les services départementaux des assurances sociales avaient été invités à continuer à recevoir les déclarations qui, aux termes de la loi, auraient dû être faites avant le 1er juin.

Actuellement, le nombre des déclarations reçues, tant à Paris qu'en province, s'élève à 6.352.442. Les déclarations reçues avant le 1er juin feront l'objet d'établissement et de délivrance aux intéressés de cartes de cotisation. Ces cartes seront mises à la disposition des assurés avant le 1er juillet. A ceux qui auront fait leur déclaration postérieurement au 1er juin, l'administration des Assurances sociales s'efforcera de délivrer leurs cartes le plus tôt possible, sans toutefois en garantir l'envoi avant le 1er juillet.

Un avion géant allemand au Bourget

(Wide World photos.)

Notre photo montre le monoplan géant allemand après son atterrissage au Bourget

Le nouveau tarif douanier américain provoque une course entre trente paquebots

Mardi, trente paquebots, dont neuf transatlantiques, essayèrent d'arriver à New-York en un temps record, au cours d'une course désespérée contre la montre. L'enjeu était d'importance : il s'agissait d'atteindre le port américain avant la minute où les nouveaux tarifs douaniers entreraient en vigueur et d'épargner ainsi des centaines de millions de francs. On sait que le président Hoover a signé hier le « Tariff Bill », qui est entré en vigueur à minuit.

Les paquebots parvenant à New-York à temps bénéficiaient encore des anciens tarifs. Ceux qui arrivaient après la fermeture du bureau de la douane devaient attendre jusqu'au matin et payer les nouveaux droits.

Les autorités annoncèrent que les douaniers resteraient à leur poste une heure de plus, pour donner une chance d'arriver à temps aux navires approchant du port.

En définitive, vingt-deux paquebots gagnèrent la course, après un *finich* émouvant, parvenant à faire entrer à temps leurs cargaisons dans le port. Huit autres durent abandonner leur tentative, se rendant compte qu'ils ne parviendraient pas à devancer, quelques efforts qu'ils fissent, l'heure de la fermeture.

L'*Olympic*, apportant une cargaison de dentelles et de créations parisiennes, fut un des paquebots qui gagna le plus aisément la course.

Rien ne peut donner une idée de l'affluence que connurent ces jours-ci les bureaux de la douane. On estime que rien qu'en ces trois derniers jours, ils perçurent 625 millions de droits. La plupart des paquebots ont débarqué des marchandises qui paient des droits élevés : créations de la couture parisienne, dentelles, articles de luxe.

Les docks regorgent de marchandises et les importateurs font tous leur possible pour en prendre livraison dans le plus bref délai. Samedi et lundi, ils ont payé plus de 420 millions de francs pour les marchandises retirées des entrepôts. Cette somme constitue un record jamais atteint jusqu'ici à New-York.

La signature du président Hoover a rendu effective, hier à minuit, la loi du tarif Smoot-Hawley.

La cérémonie s'est déroulée à la Maison-Blanche, en présence de M. Lellon et des membres républicains, de la conférence mixte, ou Sénat et de la Chambre. Il est permis de dire que c'est une mesure très impopulaire. Depuis de nombreuses années, en effet, il fut rarement donné de voir opposition aussi unanime et des critiques aussi nombreuses de toutes les parties du pays. Un vote favorable de la Chambre apparaissait certain. Il en allait différemment au Sénat où le vote de 44 voix contre 42 a été acquis seulement grâce à l'appoint de cinq démocrates. On a vu le spectacle surprenant de MM. Reed et Grundy, tous deux républicains de Pensylvanie, attaquer violemment le projet et ensuite le voter.

Restait le président Hoover, dont la décision semblait incertaine jusqu'à dimanche. Une majorité d'économistes distingués, de notoires industriels, hommes d'affaires et banquiers, les grandes organisations agricoles, les représentants des consommateurs et la quasi-totalité de la presse, ont fait connaître à la Maison-Blanche des opinions autorisées essayant de démontrer que la mise en vigueur du projet déclencherait une véritable crise économique nationale.

Pour des raisons politiques peu difficiles à déterminer, le président a suivi la voie tracée par la vieille garde républicaine. Mais la popularité qu'il a gagnée d'une part sera largement perdue par ailleurs.

Sans aller jusqu'à accepter pour certaines toutes les catastrophes économiques que les extrémistes prévoient, il ne reste pas moins établi que les craintes exprimées dans certains milieux compétents, relativement à l'augmentation du chômage, à la dépression des marchés et principalement aux représailles sous forme d'une guerre internationale des tarifs, semblent justement fondées.

Les adversaires reprochent surtout au président et au parti républicain de n'avoir pas tenu les engagements du programme républicain aux élections nationales de 1928. Ils pensent que l'opinion publique manifestera son appréciation aux élections législatives de novembre prochain. Reste à savoir si le nouveau tarif jusque-là aura eu le temps de produire son plein effet à l'intérieur du pays, ce qui, présentement, apparaît encore comme douteux. Mais, néanmoins, il est certain que la question du tarif, à laquelle s'ajoutera, pour la première fois, la question de la prohibition, tiendra un rôle de premier plan dans les argumentations et les programmes des candidats.

LE VOYAGE DU GÉNÉRAL GOURAUD EN ROUMANIE

(Wide World photos.)

LE GÉNÉRAL ET M. MIRONESCO A BUCAREST

La construction du sanatorium mutualiste de Sailly se poursuit activement

L'ÉTAT DES TRAVAUX (Photo « Journal de Roubaix »)

En haut: L'AILE DROITE. — *En bas:* L'AILE GAUCHE.

Nous avons eu à différentes reprises l'occasion d'entretenir nos lecteurs de l'œuvre éminemment sociale et utile du Sanatorium mutualiste de Sailly-lez-Lannoy, entreprise dans le but que l'on sait par les mutualistes de Roubaix, Lannoy et leurs cantons.

Désireux de nous rendre compte de la progression des travaux dont on nous avait dit grand bien, nous nous sommes rendu sur place.

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer sur le vaste chantier MM. E. Degand, président; Deschamps, maire de Sailly et L. Vandekerchove, architecte bénévole de l'œuvre, tous mutualistes actifs et convaincus, qui ont bien voulu nous donner aimablement les détails suivants sur la marche des travaux. La photographie ci-dessus complète heureusement ces explications et montre l'ampleur des constructions en cours.

Les mutualistes de Roubaix, Lannoy et leurs cantons ont pris possession des terrains situés à 53 mètres d'altitude, sur le penchant d'un côteau regardant vers la plaine de Willems et Baisieux, il y a quelques mois à peine. Or, à l'heure actuelle on peut constater que les deux ailes du pavillon des pensionnaires, vaste bâtiment de cent mètres de longueur, sont à hauteur de charpente et l'on commence à poser celle-ci sur l'aile gauche.

Au centre, malgré les difficultés rencontrées dans l'établissement de caves profondes, le bâtiment des services et des annexes, perpendiculaire au premier, est sorti de terre et les planchers en béton-armé sont en voie d'achèvement.

En avant, et séparée des grands bâtiments, la maison de concierge est terminée et couverte et les plâtriers vont commencer incessamment. Enfin, derrière le bâtiment des pensionnaires s'érigent les échafaudages d'un réservoir en béton-armé de cinquante mètres cubes de capacité, en cours de coulage. Ce réservoir surmonte d'ailleurs un forage de 75 mètres de profondeur, qui fournira largement l'eau si nécessaire à un établissement de cette sorte.

Le chantier, dans son ensemble, donne l'impression de la plus grande activité: bétonnière et broyeurs tournent constamment, les ouvriers s'affairent, les charrois amènent briques, sables et charpentes, etc.

Ces messieurs nous ont assuré que le rythme actuel des travaux va se maintenir constamment et qu'on peut être certain que pour fin août le bâtiment sera couvert et le gros œuvre terminé. L'aménagement inté-